

POLITIQUE D'ASSISTANCE DU JAPON DESTINEE A LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

(Traduction provisoire)

septembre 2023

1. Objectifs visés par l'aide au développement en faveur de la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est la locomotive de l'économie sous-régionale qui de son envergure économique dispute le deuxième rang avec le Ghana après le Nigéria dans le marché de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et représente près de 40% du PIB de l' Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Par ailleurs, la situation de la région du Sahel se déstabilise et son impact s'étend aux régions du Nord des pays du Golfe de Guinée. Pour la stabilité de la région ouest-africaine, il devient de plus en plus important de soutenir les efforts du Gouvernement ivoirien pour parvenir à un développement socio-économique durable ainsi qu'à la paix et à la stabilité qui en sont la pierre angulaire.

De ce fait, le Japon apporte son assistance aux efforts ivoiriens, entre autres, en matière de la promotion du développement industriel, l'aménagement des infrastructures, l'amélioration des services sociaux de base et administratifs, y compris le renforcement des capacités de maintien de la sécurité ainsi que de la santé, et l'augmentation de l'inclusion, tout en favorisant la promotion des investissements des entreprises japonaises.

2. Principe Fondamental de l'Aide (objectif global) : Promouvoir le développement économique et social durable et renforcer la paix et la stabilité.

L'assistance japonaise se fait de sorte que le développement socio-économique durable se promeut par le développement industriel, la création d'emplois ainsi que l'aménagement des infrastructures et des corridors. Aussi, que la paix et la stabilité de la Côte d'Ivoire et dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest se renforcent, à travers l'amélioration des services administratifs et sociaux et l'augmentation de l'inclusion sur toute l'étendue du territoire national, entre autres, aux régions du Nord du pays.

3. Domaines Prioritaires (objectifs)

Le Japon soutiendra les efforts du Gouvernement ivoirien en coopération

avec d'autres partenaires financiers et techniques (PTF) pour atteindre les objectifs suivants :

(1) La promotion du développement économique durable

Pour le volet d'une croissance économique durable par la promotion de la transformation structurelle de l'économie, qui constitue le premier pilier du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, le Japon apporte son assistance dans le développement industriel et la création d'emplois, l'aménagement des infrastructures comme base d'une croissance économique durable et au développement de vastes corridors de croissance en vue de bénéficier à l'ensemble de la sous-région.

a) Promotion industrielle et création d'emplois :

L'assistance est destinée principalement au développement de l'agriculture et la pêche dans les industries primaires, de la transformation des produits agricoles et marins dans les industries secondaires ainsi que des distribution, vente au détail et finance dans les industries tertiaires.

Le Japon vise en particulier à promouvoir la construction de chaînes de valeur dans les domaines de l'agriculture et de la pêche. En outre, il contribue à créer des emplois en soutenant les petites et moyennes entreprises qui génèrent la plupart des emplois, à travers le développement de capital humain nécessaire au progrès industriel. Aussi, il soutient les efforts sur la modernisation du secteur informel, à travers le développement d'organisations industrielles et la coopération dans l'élaboration de réglementations et de lois industrielles connexes, et étudier également l'éventuel soutien à la gestion financière.

b) Développement d'infrastructures et de corridors durables :

L'assistance se fait pour la promotion du développement d'infrastructures durables en Côte d'Ivoire, à travers la coopération liée à la planification urbaine, aux infrastructures de transport urbain et aux questions environnementales urbaines. Aussi, il est à favoriser l'intégration régionale, en développant des corridors de transport, d'électricité, de facilitation des échanges, entre autres, en Côte d'Ivoire qui fait partie de l'anneau de croissance ouest-africain.

(2) Elargissement de la construction d'une société pacifique et inclusive

Le Japon contribue au renforcement de la paix et la stabilité en Côte d'Ivoire et dans la région par la confiance plus élevée des populations à l'égard des services administratifs et la construction d'une société pacifique et stable. Cette assistance se fait par des projets visant à l'élargissement plus large de services sociaux hautement inclusifs dans le pays, y compris dans la région du Nord, ainsi qu'au développement des systèmes et au renforcement des capacités dans les domaines policier et judiciaire relatifs au maintien de la sécurité et à la résolution des conflits.

a) Renforcement de la gouvernance inclusive :

Afin de réduire les disparités entre les régions et de faire bénéficier la croissance également aux groupes à faibles revenus et vulnérables (femmes, jeunes, etc.), l'assistance japonaise cherche à renforcer une gouvernance inclusive dans tout le pays ivoirien, y compris dans la région du Nord, à travers la formulation et à la mise en œuvre de plans de développement par les collectivités territoriales en collaboration avec les populations, ainsi qu'au développement des ressources humaines des forces de l'ordre dans les domaines de la police et du judiciaire et à la vulgarisation de la police de proximité.

b) Amélioration de la couverture sanitaire universelle (CSU) et la santé maternelle et infantile :

En vue d'étendre le système national d'assurance maladie sur toute l'étendue du territoire ivoirien à moyen et long terme, la situation de la CSU, en particulier celle de la santé maternelle et infantile sont améliorées, par l'augmentation de la qualité et la quantité des services de santé à travers le développement des ressources humaines et des infrastructures.

4. Points à noter

(1) Promotion du partenariat public-privé (renforcer l'appui aux entreprises japonaises)

Afin de mener à bien leur business en l'Afrique de l'Ouest, des sociétés japonaises s'intéressent de plus en plus à la Côte d'Ivoire, vu des avantages qu'elle offre tels que le centre économique sous-régional, le potentiel de forte

croissance économique et le marché croissant de consommation. Par conséquent, le Japon fait activement de sorte que, dans la mise en œuvre de projets de l'APD, des produits et technologies des entreprises japonaises soient exploités, tout en veillant à propulser leurs business sur le marché ivoirien.

(2) Développement et Intégration régionale en Afrique de l'Ouest

En tant que hub économique régional, la Côte d'Ivoire est la locomotive de l'intégration régionale en termes de commerce, de production et d'infrastructures. Ainsi, lors de formulation des projets de coopération dans tous les secteurs, le Japon cherche pleinement à la collaboration avec d'autres partenaires techniques et financiers tels que la Banque africaine de développement (BAD) dont le siège est en Côte d'Ivoire, et vise à exploiter le plus efficacement possible les ressources liées à la coopération au développement sous-régional.

(3) Mesures de lutte contre le changement climatique

La Côte d'Ivoire s'est fixé pour objectif gouvernemental de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30,4 % (par rapport au scénario BAU) d'ici à 2030. Vu cet objectif ivoirien, le Japon cherche à formuler des projets qui contribuent à la décarbonisation et à la construction d'une société résiliente, tels que l'exploitation d'énergies de l'économie et renouvelables, la promotion du recyclage des ressources, une technologie agricole qui prend en compte les effets du changement climatique, la gestion des ressources en eau et la lutte contre les inondations.

(4) Promotion de la numérisation

Dans son PND2021-2025, la Côte d'Ivoire positionne le développement des TIC et la promotion de la numérisation comme des initiatives importantes pour renforcer les services administratifs, moderniser l'industrie et transformer la culture des secteurs public et privé, en ambitionnant de devenir l'un des principaux promoteurs de la numérisation en Afrique d'ici à 2025. De ce fait, l'exploitation de la technologie numérique est activement recherchée dans tous les programmes qui seront mis en œuvre.

(5) Interaction entre acteurs, dispositifs et formes

Le Japon veille à faire de sorte que, pour la formulation et la supervision plus appropriées des projets, seront recherchées la synergie générée par la combinaison de différents dispositifs et formes de l'APD et une collaboration étroite entre les secteurs public et privé du Japon et de la Côte d'Ivoire